

BULLETIN D'INSCRIPTION 2^{ème} SEMESTRE 2022 : DU 01/07/2022 AU 31/12/2022

A retourner complété à la MEEEX, 1 Chemin des Garennes, 30610 SAUVE

Service Formation : formation@meexlab.com – 07.88.53.37.70

Site internet : www.meexlab.com

Vous trouverez nos conditions générales de vente au verso. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à renseigner de manière lisible votre bulletin.

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse mail : _____

Téléphone : _____

N° voie, rue : _____

Code postal, ville : _____

Pays : _____

Profession : _____

SIRET : _____

<p>Statut</p> <p><input type="checkbox"/> Travailleur indépendant, profession libérale</p> <p><input type="checkbox"/> Salarié</p> <p><input type="checkbox"/> Agent de la fonction publique</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (préciser) :</p>
<p>Financement</p> <p><input type="checkbox"/> Employeur</p> <p><input type="checkbox"/> Collectivité</p> <p><input type="checkbox"/> Indéfini ou individuel payant</p>
<p>Règlement</p> <p><input type="checkbox"/> Dépôt de chèque(s), nombre :</p> <p><input type="checkbox"/> Sur facture (accord employeur ou cas particulier)</p>

Intitulé de l'action	Dates session	Codes	Tarif anticipé	x	Date butoir	Tarif normal	x
Intégration des réflexes archaïques RMT 3	02 au 03/07	RMT 3	400		02/05	500	
Intégration des réflexes archaïques – RMT 1 et 2	05 au 08/07	RMT 1.2.3	850		05/05	950	
Approche neurodéveloppementale : Réflexes, mouvement et sensorialité	11 au 15/07	IS Pluri	1000		11/05	1100	
L'intégration neurosensorielle à la base de l'ergothérapie en pédiatrie, module 1	22 au 26/08	INS 1.3	1480		22/06	1580	
Rythmes, percussion et expressivité	01 au 04/09	RyPE	1100		01/07	1200	
Accompagner les troubles alimentaires pédiatriques pour orthophonistes – Module 2 en distanciel	5/09, 16/09, 14/10, 14/11, 28/11 et 19/12	TO 2	700		04/07	800	
Les troubles de l'alimentation en pédiatrie pour les ergothérapeutes module 2	09/09 en distanciel	TA Ergo 2	300		09/07	400	
Hypnose et états modifiés de conscience – module 1	12 au 13/09	HYP 1	400		12/07	450	
Hypnose et états modifiés de conscience – module 2	15 au 16/09	HYP 2	400		15/07	450	
Intégration des réflexes archaïques – Faire face à la peur	19 au 20/09	FAP	400		19/07	500	
Intégration des réflexes archaïques – Renforcer les connexions neuronales	22 au 23/09	CAC	400		22/07	500	
Yoga et attention	06 au 07/10	YO-ATT	350		06/08	450	
Sophrologie pour enfants extraordinaires	20 au 21/10	SOPH	350		20/08	420	
Mobiliser les neurosciences pour enseigner	24 au 27/10	NEU	600		25/08	700	
Découverte de l'EFT	11/11	EFT	200		04/09	300	
Intégration des réflexes archaïques – Prêt pour l'école	05 au 06/11	PPE	400		05/09	500	
Remodelage de la latéralité	08/11 matin	LAT	100		08/09	150	
Analyse de pratique en présentiel pour étudiants en réflexes archaïques	08/11 ap.midi	RMT Ana	100		08/09	150	
Force réflexe du développement moteur chez le tout petit	09 au 10/11	FRDM	400		09/09	500	
Intégrer les principes de l'intégration neurosensorielle en orthophonie	17 au 18/11	INS Ortho	500		17/09	600	
L'intégration neurosensorielle à la base de l'ergothérapie en pédiatrie, module 2	22 au 25/11	INS 2	1176		22/09	1250	
Accompagnement pluridisciplinaire de l'enfant autiste	28 au 30/11	TSA Pluri	500		28/09	600	
Prévenir l'épuisement (burn out) professionnel et/ou parental	08 au 09/12	PREV	350		08/10	400	

Pour faciliter les questions d'échange et de remboursement, merci de prévoir un chèque par session

Coût total : €

Le tarif inclut les repas du midi, le support de cours et l'attestation de formation remise en fin de formation

- Je certifie sur l'honneur être titulaire du ou des diplômes requis et/ou si nécessaire remplir les prérequis stipulés pour la formation concernée
- J'accepte que mon identité et mes coordonnées soient transmises aux autres stagiaires inscrits sur la même formation.

- Je souhaite recevoir par e-mail les prochains catalogues de formation de la MEEEX
- Je souhaite être informé(e) par e-mail de l'actualité de la MEEEX

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par **stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation (l'apprenant), et **client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation (ex : employeur si accord financement, l'apprenant si individuel payant). Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par la Meex pour le compte d'un client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

Modalités d'inscription : un contrat est conclu entre les parties, sous réserve de l'acceptation de la commande à réception du bulletin d'inscription, de son règlement (sauf si accord employeur ou cas particulier) et à concurrence des places disponibles. La Meex adresse une convention ou un contrat de formation au client selon son statut, qui en retourne un exemplaire signé dans ses meilleurs délais. En cas de prérequis, le stagiaire s'engage à adresser à la Meex les justificatifs attendus.

Prix et modalités de paiement : les tarifs figurent sur le bulletin d'inscription. La Meex propose un **tarif initial** pour les commandes reçues antérieurement à une date fixée à **deux mois avant le début de l'action** (inscription anticipée), et un tarif majoré pour les inscriptions tardives. Le paiement est effectué après exécution de la prestation : soit encaissement par la Meex des chèques en dépôt, soit virement bancaire à réception de la facture.

Modalités de formation : les sessions de formation ont lieu à la Meex, 1 Chemin des Garennes à Sauve. Le programme détaillé de la session commandée (dates, horaires, contenu et objectifs pédagogiques détaillés par demi-journée) est annexé au contrat. Pour chaque session la Meex s'engage à fournir au stagiaire et/ou au client les attestations d'usage : évaluation formation, assiduité, émargement.

Annulation de la part de la Meex : en fonction du nombre de participants par session et en cas d'empêchement du formateur, la Meex peut être amenée à reporter ou annuler une session, dans un délai d'un mois avant sa programmation. Un mail d'information est adressé au stagiaire et/ou au client. Les inscriptions sont reportées ou annulées sur demande. En cas d'annulation, les chèques sont détruits avec accord, ou retournés.

Annulation de la part du stagiaire : toute annulation de la part du stagiaire et/ou client doit se faire par retour du formulaire de rétractation. Cette annulation est sans frais lorsqu'elle intervient 21 jours ou plus avant le début de la formation, et dans un délai de 10 jours après la date d'inscription figurant sur le bulletin (en cas d'inscription tardive). Si une annulation intervient dans les 20 jours précédant le début de l'action, la Meex retiendra 30% du coût total, au titre de dédommagement. Si en cas de force majeure, dûment reconnue (justificatif), le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut résilier le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata de leur valeur prévue au contrat.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur : les supports de formation, quelle qu'en soit la forme, sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, totale ou partielle, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la Meex. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou produire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation de formations.

Loi applicable : les présentes conditions générales de vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la Meex et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. A défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Nîmes.

Fait à

Le stagiaire (Nom, Prénom)

Signature :

le

Raison sociale du client (si différent du stagiaire) : _____

Adresse : _____

Code postal, ville : _____

Téléphone et adresse mail : _____

SIRET : _____

Personne référente : _____

Téléphone et adresse mail : _____

Cachet et signature :